

# INFORMATION POUR LES PATIENTS OU LEURS PROCHES

## MISSION NATIONALE SPIADI SURVEILLANCE DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX DISPOSITIFS INVASIFS JANVIER-JUILLET 2024



Vous (ou votre proche) êtes hospitalisé au \_\_\_\_\_

Selon les recommandations du Ministère de la Santé et afin de renforcer la qualité des soins prodigués dans notre établissement, une enquête sur le risque infectieux associé aux soins a lieu dans l'ensemble des établissements de santé français sur une période de 3 mois compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 juillet 2024.

Cette enquête consiste en la surveillance des infections associées aux soins et aura lieu du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_.

Cette enquête ne nécessite pas de modification de votre prise en charge.  
Elle requiert la collecte de données médicales vous concernant.

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'un traitement statistique informatique au niveau de la mission nationale SPIADI, basée au CPIAS (Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux soins) de la région Centre val de Loire.

Le programme SPIADI fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique des Libertés (CNIL). Le site de la SPIADI et la base de données sont hébergés sur un serveur répondant aux exigences de la réglementation actuelle.

Dans le cas où vous souhaitez être informé des résultats et du type d'informations recueillies, vous pouvez exercer un droit d'accès par l'intermédiaire de tout médecin exerçant dans ce service, ou auprès du responsable local de l'enquête et membre de l'équipe opérationnelle d'hygiène de l'établissement.